

Grand Prix FAS 2013

L'actionnariat salarié STEF salué par la FAS pour son évolution au niveau international

(Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés)

STEF a reçu le Prix de l'évolution de l'actionnariat salarié sur le plan international, le 22 novembre, au salon Actionaria.

Organisé par la FAS (Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés), le Grand Prix de l'Actionnariat Salarié récompense les sociétés qui participent activement au développement de l'actionnariat salarié. Un jury d'experts indépendants établit un questionnaire qui est envoyé aux entreprises du « CAC All Tradable » et aux entreprises non cotées.

En 2006, STEF avait déjà reçu un Prix de la part de la Fédération Française des Association d'Actionnaires Salariés : le Prix de l'actionnariat salarié.



De gauche à droite :
Gérard Groffe, Directeur des Ressources Humaines de STEF
Marie-Line Pesquidoux, Secrétaire Général de STEF
et Francis Lemor, Président de STEF

Francis Lemor, Président de STEF, se félicite de cette distinction : « Nous sommes fiers de recevoir ce Prix qui récompense l'évolution de notre actionnariat salarié en France, Belgique, Espagne et au Portugal. En 1993, STEF comptait 3 000 salariés actionnaires. Aujourd'hui, 8 670 salariés sont actionnaires. Le développement de l'actionnariat salarié est une des clés essentielles de réussite du groupe. La mise en place du Plan d'Epargne Entreprise STEF permet d'associer financièrement les salariés aux résultats de l'entreprise et de les encourager à se constituer une épargne personnelle à long terme. Il est un atout fantastique qui procure de la visibilité sur le marché et conforte la stabilité de STEF. Une entreprise contrôlée par ses salariés attire beaucoup de sympathie. Elle assure une indépendance indiscutable et une autonomie dans les choix stratégiques à réaliser ».

Il conclut : « En avril 2013, STEF a célébré les vingt ans de son Plan d'Epargne Entreprise avec la fierté d'avoir construit un bien commun et avec l'objectif de dépasser le cap des 10 000 salariés actionnaires d'ici 2014 ».

Retour sur 20 ans d'actionnariat salarié STEF

En 1993, à la constitution du groupe, la Direction générale du groupe a souhaité faire de STEF une entreprise stable et impliquant tous les salariés. Elle a fait le choix décisif de mettre en place un Plan d'Épargne Entreprise qui permet d'associer financièrement les salariés aux résultats de l'entreprise et de les encourager à se constituer une épargne personnelle. Intimement liée à l'identité du groupe, cette démarche pionnière à l'époque a permis de mobiliser dès l'origine l'ensemble du personnel autour d'un projet commun. Cette stratégie d'actionnariat s'est poursuivie et renforcée au fil des années.

Aujourd'hui, 16,27% du capital du groupe STEF sont détenus par ses salariés, à travers un Fonds Commun de Placement d'Entreprise STEF investi à plus de 90% en actions du groupe.

8 670 salariés (62,5% des effectifs) sont actionnaires en détenant des parts dans le Fonds Commun de Placement d'Entreprise STEF.

Au total, en ajoutant les 51,20% du capital détenus par le management, plus des deux tiers du capital du groupe STEF sont aujourd'hui détenus par son encadrement et ses salariés.

Cette répartition originale du capital représente un modèle d'actionnariat inédit en France parmi les sociétés cotées de taille comparable et unique en Europe dans le secteur logistique. Pour STEF, elle constitue surtout le socle de son histoire humaine et de sa volonté d'indépendance. A ce titre, les vingt ans du Plan d'Épargne Entreprise STEF et un taux d'adhésion en progression constante à ce dispositif d'épargne, témoignent du succès interne de ce modèle d'association des salariés au capital de l'entreprise.

Le Plan d'Épargne Entreprise est ouvert aux salariés basés en France, Belgique, Espagne et Portugal. Pourcentage des salariés porteurs de parts par pays :

- France : près de 63% des salariés
- **Belgique, plus de 9% des salariés (le Plan d'Épargne Entreprise STEF en Belgique a été créé en 2012)**
- Espagne, plus de 30% des salariés
- Portugal : près de 15% des salariés

Malgré l'absence d'harmonisation législative, STEF poursuit ses démarches pour développer l'accès au Plan d'Épargne Entreprise STEF en Italie, au Royaume-Uni et en Suisse.

Dates clés et évolution de l'actionnariat salarié STEF

- 1993 - 3 000 salariés actionnaires à la création du Plan d'Épargne Entreprise STEF
- 1998 - 5 500 salariés actionnaires lors de l'entrée en bourse du groupe STEF
- 2008 - 8 680 salariés actionnaires au cours de l'année où l'abondement versé aux salariés sur un an dépasse 3 M€
- **2012 : création du Plan d'Épargne Entreprise STEF en Belgique**
- 2013 - 8 670 salariés actionnaires, année des 20 ans du Plan d'Épargne Entreprise STEF

A propos de STEF

STEF est le spécialiste européen de la logistique du froid pour tous les produits agroalimentaires et thermosensibles. Notre mission est de créer un lien sécurisé entre l'industriel et les points de vente. Le groupe exerce et conjugue tous les métiers du transport, de la logistique et des systèmes d'information pour tous les flux sous température contrôlée (-25°C / +18°C). Le groupe est présent dans 8 pays européens (Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suisse) et en Tunisie. Il s'appuie sur 14 500 collaborateurs et des moyens techniques spécifiques : 216 plates-formes ou entrepôts et plus de 4 000 ensembles routiers dont la moitié est détenue en propre. STEF a réalisé au 31 décembre 2012 un chiffre d'affaires de 2 502,3 M€.

Pour en savoir plus, visitez le site www.stef.com

Contact presse : Catherine MARIE - Tél. : + 33 (0)1 40 74 29 64 - + 33 (0) 6 35 23 10 88

